



SECTION
DE LA
MARNE

Secrétaire Départementale : Christelle HANTISSE
Tél : 03 26 58 78 29
Mail : fo.ddfip51@dgfip.finances.gouv.fr
Site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/051/>

Restructurations : Et ça continue encore et encore...

Le 22 juin 2017 s'est tenu le Comité d'Hygiène et de Sécurité de la Marne. Cette instance concerne la DGFIP, les Douanes et l'INSEE.



ACCUEIL REIMS : ATTENTION, VIGILANCE

Un projet d'accueil unique au 136 rue Gambetta a été présenté par la Direction. Ce dossier n'est qu'une première étape et ne revêt pas un caractère définitif.

- Entrée des agents par la rue Simon : escalier difficile pour certains agents.
 - Entrée des usagers vers une zone de réception se situant à la place de l'actuelle salle d'attente.
 - Zone d'attente (places assises) en lieu et place de l'actuel guichet de réception.
- F.O.-DGFIP** a précisé que la plupart des agents n'y sont pas favorables puisque cette zone sera un croisement entre les usagers et les agents (pour accéder dans les étages par l'escalier ou l'ascenseur).
- Volumétrie et sécurité : **F.O.-DGFIP** a rappelé que cet accueil unique entraînera une hausse du nombre d'usagers et a demandé si la sécurité serait assurée en cas de fortes affluences. La Direction préconise de fermer les portes du Centre temporairement.
 - Caisse : l'emplacement reste identique avec des améliorations à envisager (luminosité...). **F.O.-DGFIP** tient à souligner

que les conditions de travail sont loin d'être exemplaires.

- Box de réception : **F.O.-DGFIP** a demandé des précisions sur leur attribution même si cela ne revêt pas un caractère définitif : SIE : 2 box, Trésorerie Municipale : 1 box, Trésorerie Hôpital : 1 box et le reste des box pour SIP, Huissiers, accueil sur RDV...
- Trésorerie Amendes : **F.O.-DGFIP** a interrogé la Direction sur son futur déménagement. Il est envisagé dans les 8 à 10 mois à venir. Elle sera déplacée en lieu et place du CDIF côté rue Simon. Dans ces futurs locaux, 1 box sera créé pour la réception dans le prolongement des box actuels.

Ce projet n'étant pas définitif, n'hésitez pas à contacter vos représentants F.O.-DGFIP et à interpeller la Direction lors de réunions pour faire entendre vos arguments en CHS et CTL.



SPF-E : CREATION ET DEMENAGEMENT

La Direction Générale a imposé aux départements la création d'un SPF-E (fusion d'un SPF avec les pôles enregistrement du département). Le SPF retenu est celui de Reims situé au RDC.

Le déménagement se fera en 2 temps. Les agents de Reims déménageront la dernière

semaine d'Août 2017 et les agents de Châlons et Epernay en septembre 2018.

Les plans fournis font ressortir un 1 box accueil trop petit : une porte coulissante est envisagée en remplacement d'une porte classique. Mobilier et matériel ne suivent pas l'agent obligatoirement. Si mobilier inadapté, n'hésitez pas à contacter vos représentants **F.O.-DGFIP**.

Les agents ne semblent pas être totalement informés sur les conditions du déménagement. Le Directeur a décidé qu'une réunion sur place se déroulera avant les congés d'été.



DOMAINES, BNIC (Brigade Nationale d'Intervention Cadastrale) :

Ces 2 services, suite à restructuration par la Direction Générale, vont désormais augmenter leur territoire géographique ;

- Domaines : Marne, Aube et Ardennes.
- BNIC : ex-région Champagne-Ardenne avec possibilité sur les départements limitrophes.

Il a été demandé à ce que les agents puissent suivre un stage « risques routiers » plus approfondi (comme pour les Douaniers).

F.O.-DGFIP a soumis l'idée d'équiper les véhicules de service de pneus « neige » (déjà demandé les années précédentes) afin que tous les utilisateurs puissent se déplacer dans des conditions optimales de sécurité.

Pour de plus amples explications, n'hésitez pas à contacter vos représentants FO-DGFIP :

Simon BUR	Sylvain COMMENCAIS
Christelle HANTISSE	Nathalie MEROT



NETTOYAGE : DIFFICULTÉS ENCORE ET TOUJOURS

Le nouveau marché national vient d'être mis en place avec la société O'NET. De nombreux agents se sont plaints de la qualité du service rendu : manque de consommables, qualité du ménage en baisse.

Malheureusement, le nouveau marché national prévoit une diminution des heures d'intervention.

Des réunions mensuelles sont effectuées entre la Direction Locale et O'NET pour résoudre ces dysfonctionnements.

Le Directeur demande à ne pas payer les factures si le marché n'est pas respecté.



AGRESSIONS, MENACES :

Il a été rappelé qu'en cas d'agression ou de menaces, un agent (et les témoins) ont la possibilité de porter plainte immédiatement (police ou gendarmerie) sans attendre la fin de leur journée de travail.

Heureusement, ces faits sont rares mais il semble que certains chefs de services (minoritaires) n'appliquent pas ces règles de bon sens.

RETROUVEZ **FO DGFIP** SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



<https://www.facebook.com/fodgfip>



@fodgfip